



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 10 JUIN 2008
CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 juin 2008

SÉANCE SPÉCIALE DU 10 JUIN 2008

À une séance spéciale du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 10 juin 2008 à dix-neuf heure trente-cinq (19h35), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault et Robert Lamarre, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et monsieur Benoit Fugère, directeur général adjoint et greffier.

Était absent: monsieur Sylvain Marinier, conseiller

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Adjudication de contrat - Résultat d'appel d'offres – Recherches en eau souterraine – Travaux de forage
2. Activité Soirées rétro – Fermeture de rues
3. Mesure disciplinaire – Monsieur Denis Desjardins
4. Inscription au rôle d'évaluation les catégories d'immeubles pour la taxation à taux variés
5. Plan de protection et de mise en valeur du milieu naturel - Subvention accordée par la FCM
6. Poste d'inspecteur des bâtiments – Nominations – Fonctionnaires désignés
7. Poste de préposé à l'environnement – nomination
8. Avis de motion – Règlement numéro 2008-U26-5 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2002-U26 et ses amendements – bandes riveraines, autres travaux et permis
9. Avis de motion – Règlement numéro 2008-U23-34 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 et le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – affichage zone Ca-700
10. Avis de motion – Règlement numéro 2008-M-155 – Programme de rénovation au centre-ville
11. PIA sur les parties des lots 12 et 13A, rang 5 du canton de Beresford - Projet de lotissement majeur - 5e modification - Secteur nord
12. PIA sur les lots projetés 1-166 et 1-167 du rang 4 du canton de Beresford – Implantation en montagne – Modification du plan image – Secteur Sud
13. PIA au 67 à 69, rue Norbert-Morin – Travaux le long de la route 117 – Nouvelle construction – Secteur Centre-Sud
14. PIA au 225 à 229, rue Principale Est – Travaux le long de la route 117 – Aménagement du stationnement pour le commerce Jean Coutu – Secteur Centre (modification)
15. PIA au 20, impasse des Cornouillers – Implantation en montagne – Nouvelle construction (modification)

16. PIA au 228, rue Demontigny – Implantation en montagne - Nouvelle construction - Secteur centre
17. PIA au 491, chemin des Chalumeaux – Implantation en montagne – Nouvelle construction – Secteur Sud
18. PIA au 25, rue Félix-Leclerc – Implantation en montagne – Piscine creusée et aménagements extérieurs – Secteur Centre-Sud
19. PIA au 214, chemin du Lac-des-Sables – implantation en montage – Rénovation extérieure – Secteur Centre
20. PIA au 650, rue des Pommiers – implantation en montagne – Rénovation – Secteur Sud
21. PIA au 1, rue Madeleine – Implantation en montagne – Aménagements extérieurs – Secteur Centre
22. PIA au 42, chemin du Lac-des-Sables – Implantation en montagne – Rénovations extérieures – Secteur Centre
23. PIA au 36 à 42, rue Saint-Vincent –Travaux au centre-ville - Rénovation - Secteur centre
24. PIA au 94, rue Principale Est – Affichage au centre-ville pour Salon de coiffure La Caboche - Secteur centre
25. PIA au 95 – 97, rue Principale Est – Travaux au centre-ville - Installation d'une clôture - Secteur centre
26. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

2008-06-291

Adjudication de contrat - Résultat d'appel d'offres – Recherches en eau souterraine – Travaux de forage

ATTENDU QUE

la Ville a reçu 3 soumissions en réponse à l'appel d'offres 1259-08-12 pour des travaux de forages exploratoires pour de la recherche en eau souterraine;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation de la firme GCE Consultants Inc. et conditionnellement à l'approbation par le ministère des Affaires Municipales, du règlement d'emprunt numéro 2008-EM-154:

- décrète des travaux de forages exploratoires pour de la recherche en eau souterraine;
- accorde un contrat à « Groupe Puitbec Inc. », pour des travaux de forages exploratoires pour de la recherche en eau souterraine, conformément à sa soumission, suite à l'appel d'offres 1259-08-12, en date du 7 juin 2008.
- Autorise le trésorier à effectuer cette dépense, au montant de 60 750 \$, taxes en sus, qui sera imputée au règlement d'emprunt numéro 2008-EM-154.

ADOPTÉE

2008-06-292

Activité Soirées rétro – Fermeture de rues

ATTENDU QUE

la « Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts » souhaite organiser l'activité Soirée rétro, à Sainte-Agathe-des-Monts (*voitures anciennes*) les 6 et 13 juin;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le cadre de l'activité Soirées rétro à Sainte-Agathe-des-Monts, (*voitures anciennes*), autorise :

le 6 juin 2008:

- La fermeture du stationnement municipal de la rue Sainte-Anne entre 5h et 22h;
- La fermeture de la rue Sainte-Anne entre les rues Principale et Larocque de 18h à 22h ;

le 13 juin 2008 :

- L'interdiction de stationner sur la rue Principale entre les rues Sainte-Lucie et Larocque de 5h à 22h;
- La fermeture de la rue Principale entre les rues Sainte-Lucie et Larocque de 18h à 22h.

ADOPTÉE

2008-06-293

Mesure disciplinaire – Monsieur Denis Desjardins

ATTENDU QUE

les faits qui sont reprochés à une personne à l'emploi de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, soit monsieur Denis Desjardins ;

ATTENDU QU'

Une rencontre a eu lieu entre monsieur Desjardins, accompagné d'un membre du syndicat où étaient présents le directeur des Services techniques et un contremaître, représentant la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QUE

le conseil a tenu compte de l'exposé des faits et des recommandations des représentants de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts relativement au dossier de M. Desjardins ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts entérine la suspension sans solde de M. Denis Desjardins pour une durée d'une demi-journée (1/2) soit le 19 juin 2008 en après-midi, et ce, pour cause d'insubordination.

ADOPTÉE

2008-06-294

Inscription au rôle d'évaluation les catégories d'immeubles pour la taxation à taux variés

ATTENDU QUE

la MRC des Laurentides doit recevoir du conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts le mandat d'inscrire les catégories d'immeubles pour chaque unité d'évaluation pour fins de taxation par taux variés au moins un an avant le dépôt du nouveau rôle d'évaluation ;

ATTENDU QUE

la Ville doit pouvoir taxer par taux variés pour taxer les immeubles non résidentiels en remplacement de la taxe sur la valeur locative ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la MRC des Laurentides soit mandatée à inscrire au rôle d'évaluation pour le prochain rôle triennal, les six catégories d'immeubles pouvant faire objet d'un taux de taxes foncières particulier, et ce, pour chaque unité d'évaluation.

ADOPTÉE

2008-06-295

Plan de protection et de mise en valeur du milieu naturel - Subvention accordée par la FCM

ATTENDU QUE

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a obtenu de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) une subvention de 31 293 \$ pour la réalisation de la phase 2 de son plan de protection et de mise en valeur de son milieu naturel ;

ATTENDU QUE

pour les fins de cette subvention il y a lieu d'attester les fonctions et les pouvoirs des personnes autorisées à contracter avec la FCM ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts atteste que monsieur Laurent Paquette, maire et monsieur Gilles Chamberland, directeur des Services administratifs et trésorier sont mandatés pour :

- signer pour le compte de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts les demandes de versements prévues à l'accord de la subvention accordée par la FCM ;
- signer les attestations prévues à cet accord ;
- prendre, faire, signer ou passer, au nom de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tout autre acte nécessaire ou autorisé à être pris, fait, signé ou passé, en vertu de l'accord auquel la FCM et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts sont parties.

ADOPTÉE

2008-06-296

Poste d'inspecteur des bâtiments – Nominations – Fonctionnaires désignés

ATTENDU

les besoins de s'adjoindre les services de deux inspecteurs des bâtiments ;

ATTENDU QU'

il y a lieu de nommer par résolution, deux fonctionnaires désignés pour voir à l'application de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QU'

il y a lieu également de nommer deux personnes responsables de l'application de la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE

les résultats des tests et leurs qualifications démontrent l'aptitude de monsieur Charles Daneau et de madame Isabelle Girard à remplir la fonction d'inspecteur des bâtiments ;

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts :

- entérine la nomination de madame Isabelle Girard, au poste d'inspecteur des bâtiments en remplacement de madame Caroline Jetté, effective le 9 juin 2008, selon les conditions de la convention collective ;
- entérine la nomination de monsieur Charles Daneau, au poste d'inspecteur des bâtiments en surcroît de travail, effective le 26 juin 2008, selon les conditions de la convention collective ;
- nomme monsieur Charles Daneau et madame Isabelle Girard, à titre de fonctionnaire désigné à l'application de la réglementation d'urbanisme et municipaux et règlements de contrôle intérimaire, applicables sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, constituée par le décret numéro 1060-2005 ;
- autorise monsieur Charles Daneau et madame Isabelle Girard à émettre des constats d'infraction aux règlements municipaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

2008-06-297

Poste de préposé à l'environnement – nomination

ATTENDU QUE

le conseil a adopté des règlements environnementaux qui nécessitent des compétences particulières pour permettre l'éducation, la sensibilisation et l'application desdits règlements auprès de la population ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts embauche madame Ruth Paré au poste de préposée à l'environnement, effectif en date du 29 juin 2008.

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Denis Savard à signer pour et au nom de la ville, l'entente de travail avec madame Paré, telle que substantiellement présentée.

ADOPTÉE

Avis de motion

Règlement numéro 2008-U26-5 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2002-U26 et ses amendements – bandes riveraines, autres travaux et permis

Je, Grant MacKenzie, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-U26-5 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2002-U26 et ses amendements – bandes riveraines, autres travaux et permis.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-U26-5, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement numéro 2008-U23-34 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 et le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – affichage zone Ca-700

Je, Kathleen S. Labelle, conseillère, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-U23-34 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 et le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – affichage zone Ca-700.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-U23-34, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement numéro 2008-M-155 – Programme de rénovation au centre-ville

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-M-155 – Programme de rénovation au centre-ville.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-M-155, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

2008-06-298

PIA sur les parties des lots 12 et 13A, rang 5 du canton de Beresford - Projet de lotissement majeur - 5e modification - Secteur nord

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet Modifications apportées au plan image par la diminution du nombre de lots sur l'Impasse de la Tourbière augmentant ainsi la superficie des nouveaux lots créés.

Le tout tel que montré au plan image préparé par Jean Godon minute 16278 en date du 28 mai 2008.

Cette demande est déposée par Mario Ferron, représentant dûment mandaté par la compagnie Les Blocs Normand inc., propriétaire de l'immeuble d'une partie des lots 12 et 13A, rang 5 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-299

PIA sur les lots projetés 1-166 et 1-167 du rang 4 du canton de Beresford –Implantation en montagne – Modification du plan image – Secteur Sud

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la modification du plan image accepté initialement en novembre 1989 pour les lots identifiés 1-109 et 1-110 du rang 4 du canton de Beresford dans le secteur du chemin du Mont-Catherine. :

Le tout tel que montré au plan de lotissement de l'arpenteur géomètre, Sébastien Généreux, portant minute 1899 du 21 avril 2008.

Cette demande est déposée par Paul Gaudet, représentant dûment mandaté par le propriétaire, Mont-Catherine Versant-Sud inc. propriétaire de l'immeuble sis sur les lots projetés 1-166 et 1-167 du rang 4 du canton de Bérésford.

ADOPTÉE

2008-06-300

PIA au 67 à 69, rue Norbert-Morin – Travaux le long de la route 117 – Nouvelle construction – Secteur Centre-Sud

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 – Travaux le long de la route 117 qui consiste à la construction d'une nouvelle habitation bi familiales, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site dans la zone Hc-244.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant minute 16 066 du 1^{er} avril 2008.

Cette demande est déposée par Sylvain Surprenant, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 10-361 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-301

PIA au 225 à 229, rue Principale Est – Travaux le long de la route 117 – Aménagement du stationnement pour le commerce Jean Coutu – Secteur Centre (modification)

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 Travaux sur la route 117 qui consiste en la modification de l'aménagement paysager et du stationnement pour le commerce Jean Coutu dans la zone Ca-701. :

Le tout tel que montré au plan d'implantation de Tremblay l'Écuyer Associés, architectes projet 05-402 ARC, numéro de feuillet A101 02 en date du 02 novembre 2007 révisé le 03 avril 2008.

Le tout tel que montré au plan d'implantation de l'arpenteur géomètre Jean Godon portant le numéro de minute 16241 en date du 21 mai 2008.

Cette demande est déposée par Jocelyne Ledoux, représentant dûment mandaté par le propriétaire, Le Groupe Jean Coutu inc., propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 117 du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-302

PIA au 20, impasse des Cornouillers – Implantation en montagne – Nouvelle construction (modification)

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale, l'aménagement de l'entrée charretière le nivellement et l'aménagement du site dans la zone Va-813. La modification porte sur l'implantation du bâtiment principal.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Sébastien Généreux portant la minute 1954 en date du 22 mai 2008.

Cette demande est déposée par Normand Desourdy et Céline Lemieux, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 1-91 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-303

PIA au 228, rue Demontigny – Implantation en montagne - Nouvelle construction - Secteur centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une habitation unifamiliale avec un logement au sous-sol, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site dans la zone Va-800. :

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Sébastien Généreux portant minute 1939 du 14 mai 2008.

Cette demande est déposée par Stéphane Ménard, représentant dûment mandaté par le propriétaire Gilles Deslauriers, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 10-76 du rang 5 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-304

PIA au 491, chemin des Chalumeaux – Implantation en montagne – Nouvelle construction – Secteur Sud

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation – qui consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site dans la zone Va-813.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Sébastien Généreux portant minute 1946 du 20 mai 2008

Cette demande est déposée par Diane Vendette et Gilbert Boyer propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 2-186 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-305

PIA au 25, rue Félix-Leclerc – Implantation en montagne – Piscine creusée et aménagements extérieurs – Secteur Centre-Sud

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à l'implantation d'une piscine creusée, l'installation d'une clôture ainsi qu'à l'aménagement de la cour arrière dans la zone Va-319.

Le tout tel que montré au plan projet préparé par le propriétaire déposé en date du 7 mai 2008

Cette demande est déposée par Anthony Riaute, propriétaire de l'immeuble sis sur les lots 19A-108-1 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-306

PIA au 214, chemin du Lac-des-Sables – implantation en montage – Rénovation extérieure – Secteur Centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste au remplacement du revêtement extérieur d'aluminium existant par un nouveau revêtement de vinyle dans la zone Va-403.

Cette demande est déposée par Thérèse Viau Thibault , propriétaire de l'immeuble sis sur la partie du lot 23B, partie du lot 24A et partie du lot 24B du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-307

PIA au 650, rue des Pommiers – implantation en montagne – Rénovation – Secteur Sud

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation qui consiste à fermer une partie de la galerie avant en moustiquaire avec une toiture fait de panneaux ondulés translucide. La partie du bas sera en pin de couleur gris pour s'agencer avec le bâtiment principal dans la zone Ru-807.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire déposé en date du 9 mai 2008.

Cette demande est déposée par René Noel, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 5-2 et la partie du lot 5 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-308

PIA au 1, rue Madeleine – Implantation en montagne – Aménagements extérieurs – Secteur Centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à la modification de la hauteur des murs, des matériaux et des plantations concernant l'aménagement extérieur déjà accepté par résolution 2007-01-1130 du conseil dans la zone Ht-413.

Le tout tel que montré au plan préparé par la compagnie Métaxus déposé en date du 9 mai 2008.

Cette demande est déposée par Luc Bilodeau, propriétaire de l'immeuble sis sur les parties des lots 9, 9-11, 9-12 et partie du lot 54 rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-309

PIA au 42, chemin du Lac-des-Sables – Implantation en montagne – Rénovations extérieures – Secteur Centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à remplacer le garde-corps du toit terrasse du bâtiment principal dans la zone Va-409.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire déposé en date du 5 mai 2008.

Cette demande est déposée par Raymonde Nadon Lemay, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 15A-5 du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-310

PIA au 36 à 42, rue Saint-Vincent –Travaux au centre-ville - Rénovation - Secteur centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 – Modification du projet qui avait été accepté par la résolution 2006-06-319, qui consiste en la modifications de la localisation de portes et fenêtres ainsi que le changement du style des garde-corps.

Le tout tel que montré à l'esquisse de l'architecte Richard Côté dossier numéro 0742 en date du 24 avril 2008.

Cette demande est déposée par Jean-Claude Patrice, représentant dûment mandaté par La société en commandite Saint-Vincent enr. propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 55 et la partie du lot 54 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-311

PIA au 94, rue Principale Est – Affichage au centre-ville pour Salon de coiffure La Caboche - Secteur centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 005 – Affichage au centre-ville qui consiste à réaliser un affichage en vitrine à moins de 50% de la superficie de la vitrine pour le salon de coiffure La Caboche dans la zone Cv-247.

Le tout tel que montré à l'esquisse déposée par le demandeur en date du 8 mai 2008.

Cette demande est déposée par Caroline Trottier, représentant dûment mandaté par le propriétaire, Robert Melancon, propriétaire de l'immeuble sis sur la partie du lot 77 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-06-312

PIA au 95 – 97, rue Principale Est – Travaux au centre-ville - Installation d'une clôture - Secteur centre

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 – Travaux au centre-ville – les travaux consistent à ériger une clôture en prolongation avec le mur avant vers la limite latérale gauche dans la zone Cv-247.

Le tout tel que montré à l'esquisse déposée par le demandeur en date du 2 mai 2008.

Cette demande est déposée par Guy Touchette, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 11C-165-1 du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère